



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Allemagne

Question au Gouvernement n° 2331

Texte de la question

## COUPLE FRANCO-ALLEMAND

M. le président. La parole est à M. Yves Bur, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Bur. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Hier, Angela Merkel a accédé à la Chancellerie d'Allemagne, à la tête d'une grande coalition. Au nom du groupe UMP, nous lui adressons toutes nos félicitations (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française*) et nos encouragements pour mettre l'Allemagne sur le chemin de la réforme et d'une croissance retrouvée.

*Viel Glück, Frau Merkel ! Bonne chance, madame Merkel !*

Aujourd'hui, Angela Merkel a effectué en France sa première visite officielle, en tant que Chancelière, pour rencontrer, à l'Élysée, le Président de la République. Ce signe fort souligne l'importance qu'elle attache au couple franco-allemand, qui constitue toujours le socle de la diplomatie de nos deux pays.

Aussi, monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire dans quel esprit la France s'engagera dans cette nouvelle phase de l'amitié franco-allemande. À ce titre, comment la France prendra-t-elle en compte le souhait exprimé par Mme Merkel d'inscrire le moteur franco-allemand dans un dialogue plus ouvert avec nos voisins européens, notamment les nouveaux membres de l'Union européenne ?

Enfin, quels seront les objectifs du prochain Conseil des ministres franco-allemand ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, M. le Président de la République vient, en effet, de recevoir Mme Angela Merkel, qui a choisi la France comme destination de son premier voyage officiel.

M. Jean Glavany. Grâce à vous, sans doute !

M. le ministre des affaires étrangères. C'est d'autant plus important qu'elle est venue ici avant de se rendre, cet après-midi, à Bruxelles.

Le fait qu'elle ait choisi la France montre à quel point elle attache - comme nous - de l'importance au pilier franco-allemand. Il est désormais nécessaire que nos deux pays fassent des propositions concrètes, sur lesquelles nos partenaires européens pourraient se pencher. Avec Catherine Colonna, nous proposons que se réunisse, le plus vite possible, - pourquoi pas en janvier 2006 ? - un Conseil des ministres franco-allemand qui permette d'adopter un texte favorisant le développement de la coopération entre les réseaux de recherche européens et l'innovation industrielle à l'échelle de l'Europe, ainsi que la mise en commun de nos pôles de compétitivité.

Oui, au moment où l'Union européenne fait face à tant de problèmes et a tant de défis à relever, avec les questions financières qui se poseront lors du prochain Conseil européen sous présidence britannique, le couple franco-allemand reste, plus que jamais, le moteur dont la construction européenne a tant besoin.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

**Auteur :** [M. Yves Bur](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2331

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 novembre 2005